



Notice d'adhésion 2022

Le montant des cotisations pour cette année est de **5€** (ou plus !) pour un adhérent, et de **30€** (ou plus !) pour un membre bienfaiteur.

Votre adhésion peut être réglée :

par chèque à l'ordre de **Tudchentil** envoyé au siège de l'association :

Amaury de la Pinsonnais (Tudchentil)
6 rue des Folies Chaillou
44000 Nantes

par virement, avec en objet **cotisation 2022** et **vos prénom et nom**.

Merci de nous contacter pour nous demander nos coordonnées bancaires.

Ce bulletin d'adhésion doit nous être envoyé par courriel à l'adresse contact@tudchentil.org ou par voie postale à l'adresse ci-dessus.

*Si vous êtes déjà membre et que vos coordonnées n'ont pas changée, remplissez uniquement les champs en **gras**.*

M. Mme Mlle

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville** :

Téléphones : /

Courriel :

Montant de ma cotisation : €

Tudchentil n'ayant pas été reconnue d'intérêt général, la cotisation n'ouvre pas droit à une déduction fiscale.

J'accepte que mon nom figure dans la liste des adhérents de l'association

Message particulier (présentation, vos remarques sur le site, vos idées et suggestions, et si vous le souhaitez, comment vous pouvez participer à notre association, etc.).